

QUELS DOCUMENTS NOUS REMETTRE ?

Fiche d'inscription
correctement remplie
et **signée**
Avec le règlement
intérieur au verso



La facture du paiement du
timbre de licence FEKM
acheté sur
[https://www.krav-maga.net/
connexion/](https://www.krav-maga.net/connexion/)



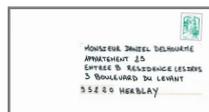
Certificat médical
De - de 3 mois
d'aptitude au
Krav Maga



3 photos d'identité
(2 pour les anciens)
Merci d'inscrire votre nom
au verso.



Plusieurs enveloppes
timbrées à vos nom et
adresse :
2 avec 1 timbre (*pour tous*)



X 2

& 1 avec 2 timbres
(*uniquement
pour les nouveaux inscrits*)



X 1

Votre règlement = cotisation
(415€ ou 385€ avec justificatif,
enfants 195€)
à l'ordre de
Krav Maga Lyon



Nous vous remercions de mettre
toutes ces pièces
dans une grande
enveloppe que vous
remettez à
l'instructeur



Certif. Photo _____ €Carte Passeport 9€ **FICHE D'INSCRIPTION KRAV MAGA LYON Villeurbanne Lyon 8e SAISON 2022 / 2023****Je soussigné** _____

- Demande mon inscription personnelle
 Demande l'inscription de mon fils, ma fille (8 ans minimum)
 Aux cours de Krav Maga

Renseignements sur l'adhérent

NOM _____

PRENOM _____

DATE DE NAISSANCE ____/____/____

ADRESSE _____

CODE POSTAL VILLE _____

TELEPHONE ____/____/____/____/____

Email _____@_____

Profession _____

Personne à prévenir en cas d'urgence _____ Tel ____/____/____/____/____

si vous êtes déjà pratiquant de Krav Maga FEKM indiquez votre

Grade actuel: _____

Cours Enfants 8-13 ans 195 € Tarif Normal 415 € Tarif Réduit 385 €
Police, armée, pompiers, étudiants, chômeurs, + de 60 ans
*merci de joindre un justificatif*Au Mois 59 €

Je m'engage à respecter le règlement intérieur du club et je déclare en avoir pris connaissance (page suivante) et je prends note qu'il n'y a pas de cours en juillet et août, pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

Votre préférence ?

À titre d'information

 Lyon 8e Doua

Merci de nous remettre ce dossier et votre règlement (cotisation + licence FEKM).
 Pour valider votre inscription les autres documents devront nous parvenir au plus tôt sous 15 jours.

- Cette fiche d'inscription, avec la mention «lu et approuvé» + signature ainsi que la page suivante, signée
- Le justificatif d'achat de la licence FEKM à acheter sur <https://www.krav-maga.net/connexion/>**
- Un certificat médical de moins de 3 mois** d'aptitude à la pratique du Krav Maga
- 3 photos d'identité** (2 photos pour les anciens)
- Enveloppes timbrées à vos nom+adresse : 2 enveloppes avec 1 timbre pour tous + pour les nouveaux uniquement 1 enveloppe avec 2 timbres (pour l'envoi du passeport)
- Le règlement de la cotisation** en _____*chèque(s) à l'ordre de **Krav Maga Lyon**
- * Si vous payez en plusieurs chèques (10 max), tous datés du jour d'inscription veuillez noter qu'ils seront débités le 15 de chaque mois. Cette possibilité n'est offerte que pour le règlement d'une cotisation annuelle.

A Lyon, le/...../202..... **Signature** + mention « lu et approuvé »

Code Moral de la F.E.K.M.

Adhérent de la F.E.K.M., je m'engage à respecter la charte de conduite suivante et ferai preuve :

- * D'honnêteté
- * De non agressivité
- * D'humilité
- * De respect du règlement de nos statuts, de notre règlement intérieur, des instructeurs, et de nos partenaires

En outre, je m'engage à n'utiliser les techniques de krav maga exclusivement que pendant les cours ou dans le seul but de défendre mon intégrité physique voire celle de mes proches.

Je devrai également contribuer à instaurer un climat d'amitié, de simplicité et de convivialité.

Règlement intérieur de l'AKML **30/08/2016**

Article 1 : L'adhérent devra se conformer aux modes de paiement en accord avec l'association Krav Maga Lyon

Article 2 : Les cotisations ne sont ni remboursables, ni transmissibles quel qu'en soit le motif.

Article 3 : L'association ne sera en aucun cas responsable de la disparition d'objets personnels. L'adhérent reste entièrement responsable de ses biens.

Article 4 : Le silence et la discipline sont absolument nécessaires dans les locaux lorsque le cours a commencé. Les retards dérangent le cours, les horaires doivent être respectés.

Article 5 : Les baskets ou les chaussures de villes sont interdites sur les tatamis où seuls sont autorisés les chaussons spécifiques adaptés aux tatamis. Il est interdit de fumer à l'intérieur. Merci de maintenir les locaux propres, des poubelles sont à votre disposition.

Article 6 : L'adhérent s'engage expressément à respecter le code moral de la FEKM écrit au dessus.

Article 7 : L'enseignant peut exclure du cours toute personne manquant au règlement intérieur ou n'étant pas à jour de son inscription ou n'ayant pas remis son certificat médical sans que cette dernière ne prétende à un quelconque remboursement.

Article 8 : L'adhérent peut être exclu à tout moment de l'association par le conseil d'administration sans prétendre à un quelconque remboursement s'il ne respecte pas le règlement intérieur ou le code moral de la FEKM, ou si son comportement occasionne une gêne pour les autres adhérents.

Article 9 : L'adhérent s'engage à respecter le règlement intérieur propre à chaque salle d'entraînement.

Le président



« J'ai pris connaissance du code moral ainsi que du règlement intérieur et je m'engage à les respecter ».

Signature